

ID: 063-216303081-20250925-D2025 078-DE

D2025-078





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Jean-Pierre LUNOT, 1^{er} adjoint au Maire de Royat.

Date de convocation : 17 septembre 2025

Etaient présents: MM. LUNOT Jean-Pierre, BIGOURET-DENAES Christine, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vérène, CANAVEIRA Antonio, COURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian.

<u>Absents/excusés</u>: Marie-Anne JARLIER, Sophie MERCIER

<u>Procurations</u>: Marcel ALEDO à Jean-Pierre LUNOT

Géraldine MINGUET à Isabelle COQUEL

Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY

Virginie MICHEL à Jean-Louis CELSE

Annie CHAUMETON à Jean-Luc MEYER

Bruno TIRADON à André GAZET

Arnaud BELZANNE à Christine BIGOURET-DENAES

Philippe JOUFFRET à Christian BERNETTE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice: 25

Nombre de membres présents: 15

Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 8 procurations

M. Jean-Pierre LUNOT ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET: Désignation d'un membre à la commission délégation des Services Publics en remplacement de M. Michel AUBAGNAC

Rapporteur: M. Jean-Pierre LUNOT, 1er adjoint

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025



ID: 063-216303081-20250925-D2025_078-DE

D2025-078

Suite au décès de Monsieur Michel AUBAGNAC, il convient de modifier la composition de la commission finances dont il faisait partie :

Il est proposé au Conseil municipal de nommer Madame Vérène SOLELIS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (2 abstentions : M. BERNETTE + pouvoir de M. JOUFFRET) d'approuver cette proposition.

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

Le 1er adjoint,

Jean-Pierre LUNOT

Lucie MAHE,

Secrétaire de séance